



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/11663/Add.52
1er mars 1978
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport supplémentaire sur l'application du cessez-le-feu dans le
secteur Israël-Liban

Le Chef d'état-major de l'ONUST a soumis le rapport ci-après sur les événements survenus dans le secteur Israël-Liban pendant le mois de février 1978 1/.

1. L'activité terrestre a été modérée durant le mois en question et le niveau des activités aériennes et navales a été bas. Les activités terrestres se sont déroulées principalement à proximité des PO Lab et Hin (partie sud-ouest du Liban) et ont visé la construction de routes et la pose de mines par les forces israéliennes. Les opérations de l'ONUST ont continué d'être entravées par des incidents avec des forces de facto : capture de véhicules, refus de la liberté de mouvement, vols à main armée, entrée de force dans les PO, minage de routes et tirs à proximité immédiate ou sur des opérations de réapprovisionnement et de logistique des PO.

2. Des membres des forces israéliennes ont continué d'occuper six positions situées du côté libanais de la ligne de démarcation de l'armistice (LDA), près des poteaux-frontière 6 (CA 1680-2770) 2/, 11 (CA 1799-2788), 14 (CA 1838-2734), 18 (CA 1880-2740), 19 (CA 1907-2749) et 33 (CA 2004-2904).

3. Il y a eu deux cas de tirs à travers la LDA où à travers la ligne séparant le territoire libanais du territoire syrien occupé par Israël. Il y a eu 36 cas de violation de la LDA. Ces incidents ont été signalés comme suit :

a) Le PO Lab (CA 1643-2772), au sud du village de Labouna, a signalé des tirs d'armes automatiques le 16 février, provenant des forces israéliennes. Le PO a également signalé des cas de violation de la LDA par les forces israéliennes les 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 19, 20 (deux cas), 21, 22, 23, 24, 25, 26,

1/ Les observateurs de l'ONUST sont stationnés dans le secteur Israël-Liban du côté libanais de la ligne de démarcation de l'armistice, conformément au consensus adopté par les membres du Conseil de sécurité le 19 avril 1972, pour observer le cessez-le-feu entre Israël et le Liban demandé par le Conseil de sécurité. Le présent rapport du Chef d'état-major de l'ONUST concerne les faits nouveaux observés et signalés par les observateurs de l'ONUST dans ce contexte.

2/ CA : coordonnées approximatives.

27 (deux cas), et 28 février (deux cas) (pénétration maximum de 300 mètres à 1 500 mètres dans chaque cas). Il s'agissait soit de 10 à 25 soldats dotés de matériel de construction (bulldozers, camions) qui construisaient une nouvelle route du poteau-frontière 4 (CA 1648-2772) jusqu'à la proximité du village chrétien d'Aalma Ech Chaab (CA 1675-2786), soit d'un ou deux véhicules de patrouille (jeeps ou véhicules blindés de transport de troupes) sur la nouvelle route. En outre, le PO a signalé qu'un bâtiment des forces navales israéliennes avait pénétré dans les eaux territoriales libanaises le 27 février. Les observateurs ont été gênés par la mauvaise visibilité due au brouillard, et le bâtiment a été vu pour la dernière fois dans les eaux libanaises, alors qu'il se dirigeait vers le nord-nord-ouest.

b) Le PO Hin (CA 1770-2790), à l'est du village de Marouhine, a signalé des violations de la LDA par les forces israéliennes à proximité du point de coordonnées 1775-2787, les 20, 21, 23, 26, 27 et 28 février (pénétration maximum de 200, 200, 300, 400, 400 et 400 mètres respectivement). Il s'agissait de 15 à 25 soldats dotés de véhicules militaires (jeeps et camions), qui travaillaient dans un champ de mines ou à proximité.

c) Le PO Ras (CA 1920-2785), au sud-est du village de Maroun Er Ras, a signalé des violations de la LDA par les forces israéliennes à proximité du poteau-frontière 20 (CA 1914-2760), les 1er, 2 et 16 février (pénétration maximum de 200, 200 et 100 mètres respectivement). Il s'agissait de 8 à 15 soldats dont on suppose qu'ils posaient des mines.

d) Le PO Khiam (CA 2071-3025), au sud du village d'El Khiam, a signalé des tirs d'artillerie (quatre coups) déclenchés par les forces israéliennes le 28 février. En outre, le PO a signalé des violations de la LDA par les forces israéliennes à proximité des points de coordonnées 2100-2980 et 2130-2950 les 13 et 16 février (pénétration maximum de 200 et 2 000 mètres respectivement). Le 13 février, la partie en cause, comprenant 20 soldats et du matériel, travaillait à la réfection de la barrière et de la route près de la LDA. Le 16 février, un camion civil non identifié a franchi la LDA en direction du village d'El Meri (CA 2102-3028). Lorsque des forces de facto à El Khiam ont ouvert le feu sur le camion, des membres des forces israéliennes sont venus à son secours avec une jeep, un tank et un véhicule blindé de transport de troupes. Aucun coup de feu n'a été échangé entre les deux parties. En outre, le PO a signalé une violation de la LDA par des véhicules non identifiés en provenance d'Israël et se dirigeant vers le Liban au point de coordonnées 2100-2980, le 20 février. La colonne, composée d'une jeep et de trois camions civils, se dirigeait vers le village d'El Meri.

4. Treize survols ont été signalés durant la période considérée. Des survols par des avions à réaction des forces israéliennes ont été signalés les 9, 11, 12, 13, 16, 24 et 27 février (un par jour) et les 4, 20 et 28 février (deux par jour).

5. En ce qui concerne le paragraphe 1, au cours du mois de février, 14 véhicules de l'ONUST ont été capturés, des forces de facto du sud-Liban sont entrées 33 fois de force dans les PO, volant à 17 reprises du matériel des Nations Unies

et des effets personnels appartenant à des observateurs, et ouvrant six fois le feu à proximité immédiate des PO ou de leurs opérations de réapprovisionnement ou de logistique. Douze captures de véhicules, 30 entrées de force dans les PO et quatre fusillades ont eu lieu dans les zones que les forces chrétiennes de facto sont censées contrôler. Les autres incidents, à l'exception d'un vol de véhicule à Beyrouth, se sont produits dans des zones censées être contrôlées par des éléments palestiniens. Du 1er juillet 1977 au 28 février 1978, il s'est produit environ 236 incidents avec des forces de facto au sud-Liban. On a estimé que 159 de ces incidents s'étaient produits dans des zones contrôlées par les forces chrétiennes et les 77 autres, dans des zones contrôlées par des Palestiniens ou à Beyrouth.
